



COMMUNE DE SAINT SIGISMOND
85420

Tel : 02.51.52.94.82

E-mail : commune.stsigismond@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt et un, le 15 avril le conseil municipal de la commune de SAINT SIGISMOND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au foyer communal, sous la Présidence de M. Denis LA MACHE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/04/2021

PRÉSENTS : Denis La Mache, Marc MORICE, Elisabeth BARRANGUET, Jean-Louis CHATAIGNÉ, Géraldine PERRIÈRE, Luc VRIGNAUD, Elisabeth GUILLOT, Eliane MONTAMAT

ABSENTS : Cyril MONTAMAT (pouvoir à Guillot E), Jocelin QUILLET, François FLEURET - POUVOIR (S) : 1

Mme Elisabeth GUILLOT a été élue secrétaire.

La validation du compte rendu de la dernière réunion a été reporté

OBJET : VOTE DES COMPTES DE GESTION 2020 – BUDGET COMMUNAL ET BUDGET EMBARCADÈRE

REF : D210415A

BUDGET EMBARCADÈRE DE L'AUTIZE

Le conseil municipal, a validé le compte de gestion à l'unanimité.

COMMUNE DE SAINT SIGISMOND - BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal, a validé le compte de gestion à l'unanimité.

OBJET : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 – BUDGET COMMUNAL ET BUDGET EMBARCADÈRE

REF : D210415B

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme MONTAMAT Eliane délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. LA MACHE Denis, Maire, a validé les comptes administratifs 2020 budget communal et Embarcadère comme suit :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
COMPTE ANNEXE POUR EMBARCADÈRE DE L'AUTIZE						
Résultats reportés.....	2 048.48			5 450.35		3 401.87
Opérations de l'exercice	2 214.23	2 542.96		271.08		2 814.04
TOTAUX	4 262.71	2 542.96	0.00	5 721.43	0.00	6 215.91
Résultats de clôture.....	1 719.75			5 721.43		4 001.68
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	1 719.75	0.00	0.00	5 721.43	0.00	4 001.68
RESULTATS DEFINITIFS	1 719.75	0.00		5 721.43		4 001.68

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés.....	0.00	88 115.06	56 859.50	0.00	56 859.50	88 115.06
Opérations de l'exercice	241 463.58	337 612.99	165 383.92	109 986.87	406 847.50	447 599.86
TOTAUX	241 463.58	425 728.05	222 243.42	109 986.87	463 707.00	535 714.92
Résultats de clôture.....		184 264.47	112 256.55		112 256.55	184 264.47
Restes à réaliser			46 491.30	90 991.09	46 491.30	90 991.09
TOTAUX CUMULÉS		184 264.47	158 747.85	90 991.09	158 747.85	275 255.56
RESULTATS DEFINITIFS		184 264.47	67 756.76			116 507.71

OBJET : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

REF : D210415C

Compte tenu du vote de clôture du budget Embarcadère – les résultats sont intégrés au budget principal

	En Euros
POUR MÉMOIRE	
<i>Excédent antérieur reporté</i>	88 115.06
<i>Résultat de l'exercice</i>	96 149.41
Excédent d'exploitation du budget principal	184 264.47
Déficit d'exploitation du budget embarcadère	-1 719.75
EXCEDENT GLOBAL AU 31/12/2020 AVANT AFFECTATION	182 544.72
AFFECTATION OBLIGATOIRE	
à l'apurement du déficit	
aux réserves réglementaires	
à l'exécution du virement à l'investissement (R 1068)	62 035.33
<i>(déficit invest. Cne 112 256.55€- Excédent invest. EDA :5 721.43 € - excédent RAR 44 499.79 €)</i>	
SOLDE DISPONIBLE	120 509.39
AFFECTATION	
affectation complémentaire aux réserves (1068)	
affectation à l'excédent reporté (ex. 2021) - article 002 (Recette F)	120 509.39

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

REF : D210415D

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif comme suit :

Budget communal	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser 2020	-	-	46 491.30	90 991.09
Proposition supp. au BP 2021	436 575.39	436 575.39	331 727.61	287 227.82
TOTAL VOTÉ BP 2021	436 575.39	436 575.39	378 218.91	378 218.91

OBJET: VOTE DU TAUX D'IMPOSITION 2020

REF : D210415E

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas modifier les taux d'imposition qui sont stables depuis plusieurs années. Le taux TFPB voté par la commune en 2020 : 16.32%

Taux voté en 2021 : 32.84% = 16.32 % (sans changement) + 16.52 % taux départemental à intégrer compte tenu de l'évolution du calcul des impositions (nouvelle répartition des taxes directes)

Le conseil municipal après avoir délibéré a voté et à l'unanimité, a voté les taux d'imposition suivants :

Libellé	Bases notifiées	variation des bases /(N-1) (%)	taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation du taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	variation du produit/N-1
TFPB	218 200.00	2.97	32.84	0	71 656.88	107.21
TFPNB	65 100.00	10.71	62.84	0	40 908.84	10.71
TOTAL	283 300.00	4.65			112 565.72	57.36

OBJET : ACHAT DE TERRAINS

REF : D210415F

Monsieur le maire rappelle le point à l'ordre du jour du dernier conseil et ayant fait l'objet d'un report pour complément d'information.

Monsieur Aubineau a pris contact avec la commune pour lui indiquer sa volonté de mettre en vente des terrains situés sur la commune.

Ces terrains sont référencés au cadastre section a numéro 16171819 et section I numéro 329 333 131 + terrain sur la commune de Damvix. Le tout pour 93 ares 40 la proposition de vente fait à la commune fixe le prix de vente pour l'ensemble à 1082€ auquel il faudrait ajouter 650€ de frais

Dessouchage avec une pelle trop long et compliqué (onéreux) la commune a contacté une entreprise pour le nettoyage du terrain, en attente du devis

Le conseil après avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité moins une abstention de concrétiser l'achat des terrains de M. Aubineau

OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN 2021 DU CONTRAT VENDEE TERRITOIRE

REF : D210415G

Suite aux contrats Vendée Territoires 2017-2020, et dans un contexte économique et sanitaire difficile, le Département a lancé une aide « fonds de soutien 2021 » visant à appuyer la réalisation des projets d'investissements par les communes et EPCI en 2021.

La commune ouvre droit à une subvention d'un montant de 12 169.14 € pour des travaux subventionnables à hauteur de 80%.

Après renseignements pris auprès des services du Département la commune pourrait ouvrir droit a subvention pour deux dossiers en cours :

- L'acquisition de barque pour l'embarcadère
- le chauffage de l'église, à condition toutefois que la commune se tourne vers des panneaux électriques rayonnant sur mâts amovibles en cohérence avec la protection du bâtiment.

La commune a pris contact avec une entreprise qui propose cette prestation pour l'établissement d'un devis (rdv le 16/04/2021)

Le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité pour le dépôt du dossier avec les dossiers proposés.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Ref : D200724QD

Commission Environnement et cadre de vie

- Les travaux rue principale sont quasiment terminés, reste à voir le débouchage des regards du réseau pluvial
- La commune a passé commande pour des Bacs et fleurs à mettre autour de l'embarcadère
- La commune a pris rdv avec S Guiheneuf pour évoquer le dossier d'aménagement du centre bourg. Elle propose de nous préparer un cahier des charges pour des études

- Quelques dossiers en cours : Recensement des ponts – Travaux rue des Loges – chauffage église, seront revu lors de la prochaine commission

Commission Jeunesse Social et vie associative

Projet de relance du foyer de jeunes : Dossier mené par Géraldine – Une réunion de la commission est prévue le 29 avril pour avancer sur le projet ; Une rencontre a déjà eu lieu avec Maire de Liez et le Mazeau et quelques conseillers pour évoquer les possibilités d'organiser ce dossier avec leur collaboration pour que les jeunes des trois communes puissent y être intégrés, un accord a été convenu
Un questionnaire est en cours de préparation pour recenser les jeunes et leurs souhaits

Divers

Le stagiaire de la CCVSA, qui œuvre dans le cadre du PCAET a transmis un questionnaire sur les habitudes du restaurant scolaire. Après renseignements pris auprès de la présidente du SIGE, le questionnaire a été renvoyé.

Le secrétaire de séance
GUILLOT Élisabeth



LE MAIRE,
Denis LA MACHE

